

Il n'est pas trop tard pour stopper

EXIGEONS UN RÉFÉRENDUM !



Pourquoi stopper le CETA?

Le CETA est un accord de commerce et d'investissement entre le Canada et l'Union Européenne dont les négociations se sont déroulées dans une parfaite opacité entre 2009 et 2014. Le mandat donné par les États Européens aux négociateurs n'a été rendu public qu'après la clôture des discussions. Pourtant, les dernières études (même celle commandée par le gouvernement) font part de risques importants pour de nombreux aspects de nos vies (le climat, l'emploi, les services publics, la démocratie, l'agriculture, l'environnement, la santé, l'alimentation, la culture...).

Le CETA vise à :

- supprimer les derniers droits de douane entre les deux zones économiques, notamment dans l'agriculture ;
- niveler vers le bas les réglementations des deux côtés de l'Atlantique, ce qui se traduit bien souvent par une remise en cause des protections des travailleurs, de la santé publique, des consommateurs ou encore de l'environnement ;
- offrir des droits exceptionnels aux multinationales afin de leur permettre de peser encore davantage sur les politiques publiques européennes et nationales.

Il met en place deux mécanismes extrêmement dangereux et foncièrement anti-démocratiques :

Le forum de coopération réglementaire qui associe de nombreux lobbyistes dans ses groupes de travail, peut, avant qu'un texte de loi arrive au parlement, l'enterrer ou l'affaiblir.

Un tribunal d'arbitrage permettra aux investisseurs présents au Canada de poursuivre un État si une nouvelle réglementation nationale ou locale risque de porter atteinte à leurs bénéfices. La menace d'un procès aux coûts exorbitants est très souvent suffisante pour décourager les volontés d'adopter des réglementations sociales, sanitaires, environnementales... (La procédure, à elle seule, coûte déjà plusieurs millions d'euros).

Le gouvernement dit qu'il est trop tard : c'est faux !

En février 2017, le CETA a été adopté par le parlement européen (qui n'avait pas la possibilité de modifier le texte) : seuls 16 des 74 députés européens français ont approuvé ce traité de libre-échange !

Alors tout est fini? Bien sûr que non! Le traité est entré en application provisoire, ce qui signifie bien que nous pouvons encore stopper le CETA : il est mis en œuvre dans sa majeure partie en attendant que tous les États européens le ratifient. La contestation est forte dans de nombreux pays, gênant certains gouvernements qui auraient voulu ratifier au plus vite. En France, l'opinion publique est majoritairement contre ces traités des multinationales.



CETA nous, à vous de choisir!

La portée du CETA, et de tous les traités "de nouvelle génération", est tellement large qu'il est indispensable de prendre le temps d'un véritable débat public et de mettre en place un référendum sur le CETA! Emmanuel Macron lui même notait que ce traité « a été conçu à l'écart du processus démocratique, dans une forme de décision qu'il nous faudra changer en Europe pour l'avenir. » Nous disons aujourd'hui à Emmanuel Macron et à tou.te.s les parlementaires français.es qu'il ne faut pas attendre les prochains traités pour mettre en place des processus démocratiques et permettre à toutes et à tous de s'emparer du débat!

Manifestation à Nantes le 18 novembre

Nous vous invitons à venir pour une manifestation non-violente et citoyenne.

Rdv à 14h30, au miroir d'eau, à Nantes

"Exigeons un référendum !

Collectif STOP CETA 44



Il n'est pas trop tard pour stopper

EXIGEONS UN RÉFÉRENDUM !



Pourquoi stopper le CETA?

Le CETA est un accord de commerce et d'investissement entre le Canada et l'Union Européenne dont les négociations se sont déroulées dans une parfaite opacité entre 2009 et 2014. Le mandat donné par les États Européens aux négociateurs n'a été rendu public qu'après la clôture des discussions. Pourtant, les dernières études (même celle commandée par le gouvernement) font part de risques importants pour de nombreux aspects de nos vies (le climat, l'emploi, les services publics, la démocratie, l'agriculture, l'environnement, la santé, l'alimentation, la culture...).

Le CETA vise à :

- supprimer les derniers droits de douane entre les deux zones économiques, notamment dans l'agriculture ;
- niveler vers le bas les réglementations des deux côtés de l'Atlantique, ce qui se traduit bien souvent par une remise en cause des protections des travailleurs, de la santé publique, des consommateurs ou encore de l'environnement ;
- offrir des droits exceptionnels aux multinationales afin de leur permettre de peser encore davantage sur les politiques publiques européennes et nationales.

Il met en place deux mécanismes extrêmement dangereux et foncièrement anti-démocratiques :

Le forum de coopération réglementaire qui associe de nombreux lobbyistes dans ses groupes de travail, peut, avant qu'un texte de loi arrive au parlement, l'enterrer ou l'affaiblir.

Un tribunal d'arbitrage permettra aux investisseurs présents au Canada de poursuivre un État si une nouvelle réglementation nationale ou locale risque de porter atteinte à leurs bénéfices. La menace d'un procès aux coûts exorbitants est très souvent suffisante pour décourager les volontés d'adopter des réglementations sociales, sanitaires, environnementales... (La procédure, à elle seule, coûte déjà plusieurs millions d'euros).

Le gouvernement dit qu'il est trop tard : c'est faux !

En février 2017, le CETA a été adopté par le parlement européen (qui n'avait pas la possibilité de modifier le texte) : seuls 16 des 74 députés européens français ont approuvé ce traité de libre-échange !

Alors tout est fini? Bien sûr que non! Le traité est entré en application provisoire, ce qui signifie bien que nous pouvons encore stopper le CETA : il est mis en œuvre dans sa majeure partie en attendant que tous les États européens le ratifient. La contestation est forte dans de nombreux pays, gênant certains gouvernements qui auraient voulu ratifier au plus vite. En France, l'opinion publique est majoritairement contre ces traités des multinationales.



CETA nous, à vous de choisir!

La portée du CETA, et de tous les traités "de nouvelle génération", est tellement large qu'il est indispensable de prendre le temps d'un véritable débat public et de mettre en place un référendum sur le CETA! Emmanuel Macron lui même notait que ce traité « a été conçu à l'écart du processus démocratique, dans une forme de décision qu'il nous faudra changer en Europe pour l'avenir. » Nous disons aujourd'hui à Emmanuel Macron et à tou.te.s les parlementaires français.es qu'il ne faut pas attendre les prochains traités pour mettre en place des processus démocratiques et permettre à toutes et à tous de s'emparer du débat!

Manifestation à Nantes le 18 novembre

Nous vous invitons à venir pour une manifestation non-violente et citoyenne.

Rdv à 14h30, au miroir d'eau, à Nantes

"Exigeons un référendum !

Collectif STOP CETA 44

